

Subsides

Crombie) a souligné que cette mesure aurait un effet inflationniste, et aussi que ce budget et les changements qu'il apporte auraient un effet sur les négociations salariales, puisque de chaque côté on va essayer d'en récupérer le coût, à une époque où les procédures de négociation salariale sont soumises aux nombreuses contraintes de l'inflation et de la stagnation économique. Résultat, il va y avoir plus de grèves et de nouveaux ralentissements économiques.

Il est certain pour tout le monde que le secteur de la construction des maisons est en crise. Mais il y a au budget quatre volets qui sont préjudiciables à ce secteur. Les modifications qui nuisent à ce secteur aggravent la crise, et ce ne sont pas les \$7,500 de prêt sans intérêt annoncés par le ministre dans ce budget qui en compenseront l'effet. Dans l'industrie on ne cesse de répéter que cela ne compensera pas la perte de l'allocation du coût en capital, celle des MURB, etc. Un constructeur qui n'a pas perdu le sens de l'humour nous a dit qu'il ne s'inquiétait pas du budget parce que pour l'instant il ne payait pas d'impôts, qu'il n'avait rien gagné pour payer les impôts. Voilà où en sont les choses dans le bâtiment.

Hier le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) nous a fait un discours. Il nous a dit que les agriculteurs sont un immense actif pour le pays. Quand on met cela en regard de ce que le ministre des Finances (M. MacEachen) leur a fait avec sa politique d'intérêts élevés, avec le sort qu'il a réservé à l'allocation du coût en capital, on comprend que les agriculteurs n'aient plus intérêt à produire. Leur avenir est bien sombre. Quelqu'un a dit à Regina: «Nous voyons venir le rouleau compresseur». Il faut retirer le budget.

Le ministre a également dit que l'Association des courtiers en valeurs était d'accord avec la lettre du président de la Bourse de Toronto. L'Association était représentée à nos audiences de Toronto. Elle a plaidé très éloquemment en faveur du rétablissement de nombreuses incitations à investir ainsi que des principales incitations à épargner qui ont tant contribué jusqu'ici à la création d'emplois et à la croissance économique.

M. MacEachen: Et la déductibilité des intérêts?

M. Wilson: Ce secteur n'est pas favorable au budget.

M. MacEachen: Ont-ils parlé de la déductibilité des intérêts?

M. Wilson: Je répondrai à la question qu'a posée le ministre. L'industrie aussi bien que la petite entreprise a accueilli avec satisfaction la modification concernant les intérêts déductibles. Cette modification a été bien accueillie, car sans cela, la petite entreprise aurait été anéantie. De nombreux particuliers et propriétaires de petites entreprises auraient tout perdu et auraient été accusés à la faillite cette année. Voilà pourquoi le ministre a été forcé de réagir. Il n'a fait preuve d'aucune souplesse. De toute façon, il a été forcé de faire cette déclaration à la Chambre.

M. Peterson: C'est grâce à nous si ces intérêts sont déductibles.

M. Wilson: Un autre témoin a signalé que les dotations à des fins de charité apportent un solide appui financier aux organismes bénévoles du Canada. Un témoin a déclaré qu'elles étaient le rempart de la démocratie, mais le budget met en péril l'existence même de ces dotations. On a cité en exemple une dotation capitalisée à 14 millions de dollars en 1970. A la fin de 1980, en raison de l'inflation, ces capitaux atteignaient 30 millions de dollars. Durant cette période, la dotation a accordé un soutien financier appréciable au secteur bénévole. On a fait remarquer que si ce budget avait été adopté, la dotation aurait été capitalisée seulement à 11 millions de dollars par rapport à 14 millions en 1970.

M. Peterson: On s'en est occupé.

M. Wilson: Telle sera l'incidence du budget sur les dotations à des fins de charité. Je voudrais aborder certains autres domaines et signaler notamment les conséquences du financement réduit des programmes établis pour l'exploitation minière, la productivité, les étudiants et les universités ainsi que pour le programme de nationalisation. J'ai essayé de l'expliquer au ministre, mais je crains qu'il ne comprenne pas. J'ai bien l'impression qu'il ignore absolument tout de la question des investissements. Le processus de canadienisation va se ralentir. D'ici cinq ans, le nombre des actionnaires canadiens va diminuer et il y aura moins d'entreprises détenues par des Canadiens qu'aujourd'hui, et ceci sera dû directement au budget. C'est indéniable.

● (1650)

Autre thème qui est ressorti au cours des audiences du comité, c'est celui de la procédure. J'ai lu avec intérêt ce que le ministre a déclaré à ce propos hier à Toronto. Le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) a siégé au sein d'un comité, lorsqu'il était dans le secteur privé, qui a proposé des changements à la procédure. On n'y a pas prêté attention. Seules les graves embarras du ministre au cours des deux derniers mois l'ont amené à remettre en cause la question du secret de la préparation du budget. Ce n'est pas du tout son genre. Il aime faire les choses en catimini et n'aime pas que l'on sache ce qui se passe. Il aime mettre les gens devant le fait accompli sans donner à personne la possibilité d'exprimer son opinion ou de s'interroger sur les conséquences.

C'est ce qui cause l'irritation et la colère de bon nombre des gens qui ont comparu devant notre comité, qu'il s'agisse de particuliers ou des porte-parole d'organismes. Tous nous ont dit qu'il faudrait changer de façon de procéder, que le gouvernement vivait dans une tour d'ivoire à Ottawa et que les citoyens qui doivent faire les frais des changements et en subir directement les conséquences doivent pouvoir exprimer leur opinion. Une personne a même dit précisément qu'elle avait le droit de parole mais que ce droit lui était refusé. Elle a demandé quels changements on pourrait apporter pour permettre aux citoyens de se faire entendre lorsque l'on prévoit des mesures aussi injustes que celles contenues dans le budget qui irritent à ce point les Canadiens et qui bouleversent tant leur vie.